

Outil pratique

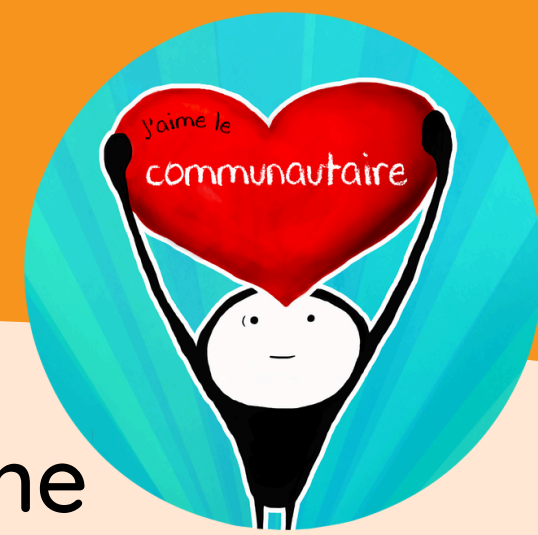
Je fais partie de la
coordination
ou de la direction !!!

J'entends parfois
parler de l'ACA*.

Je suis occupé.e. Je
manque de temps.
J'ai besoin de
comprendre
simplement et
rapidement de quoi il
s'agit et comment cela
s'applique
concrètement.



ROC
estrie

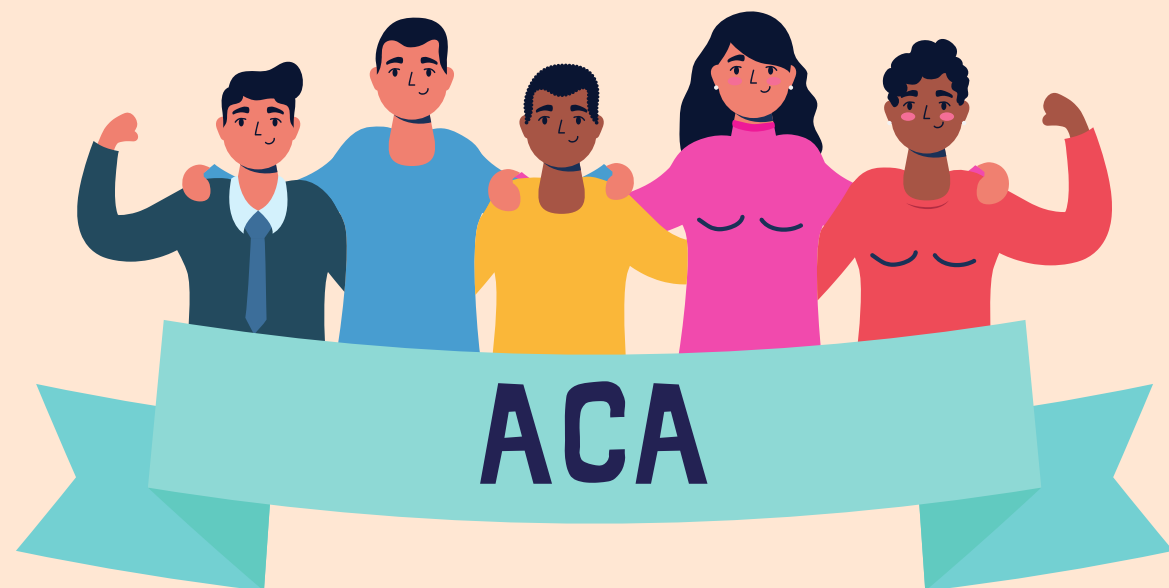


*Action communautaire autonome

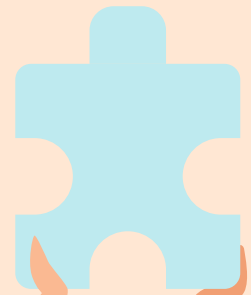
Quand on passe la porte pour entrer ici, ce n'est pas un commerce, pas comme au CIUSSS, pas comme au centre d'emploi, ni comme nulle part ailleurs... Je suis plus qu'à un travail, je suis un peu chez moi et les gens qui y entrent sont aussi un peu chez eux. C'est une drôle d'idée à notre époque!



Je sens que l'organisme communautaire dans lequel je m'implique est un lieu pas comme les autres. Il y a des gens qui sont passés avant moi. Le mouvement d'action communautaire a des acquis, une histoire. Je sais que d'autres personnes se sont posé les mêmes questions que moi. Cet outil est là pour m'aider à mieux comprendre l'ACA et son importance au sein de mon organisme.



Voici les critères qui définissent l'action communautaire autonome et qui me touchent directement:



1. Être un OSBL
2. Être enraciné dans la communauté
3. Entretenir une vie associative et démocratique
4. Être libre de déterminer sa mission, ses pratiques, ses approches
5. Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté
6. Avoir une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale
7. Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité des problématiques abordées
8. Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public



Voici une brève description des critères accompagnée d'exemples concrets. Cela m'aidera à réfléchir sur mon travail, mon implication, mes interventions.

#1 Être un OBNL (Organisme à but non lucratif)

L'organisme où je travaille vise à redistribuer les fonds publics que nous recevons. Nous n'avons pas de visées capitalistes. Nous ne cherchons donc pas à faire du profit. Notre organisme est composé de membres et non d'actionnaires.

- L'organisme possède une charte qui est explicite quant à sa mission à but non lucrative.
- Les membres du CA ne sont pas rémunérés comme tel.
- L'organisme n'émet pas d'obligation ou d'action, n'est pas coté en Bourse et ne cherche pas à obtenir un « rendement ».
- L'organisme peut émettre des reçus de charité.



#2 Être enraciné dans la communauté

Dans mon organisme, on fait partie du quartier, de la ville ou de notre région. On sent que le paysage ne serait pas le même sans nous.

Notre organisme est connu et reconnu pour ses actions.

Nous sommes en contact avec d'autres organismes et un changement dans notre environnement nous touche directement.

L'organisme n'est pas dans un vase clos. Nous sommes sollicité.e.s par nos partenaires, par la population, par d'autres organismes ou institutions, etc.

Nous entretenons des liens avec d'autres acteurs et actrices de la communauté (écoles, commerçant.e.s, tables de concertation, etc.)

Je considère l'organisme comme une partie vivante de la communauté qui a un impact sur celle-ci. Je suis reconnu.e comme une personne active dans la communauté.



#3 : Entretien une vie associative et démocratique

La démocratie est une valeur essentielle qui transcende les actions du conseil d'administration. Nous sollicitons l'avis et l'opinion des administrateur·trice·s et des membres et nous avons développé des outils de communication pour nous assurer du partage des informations. Je peux émettre mes questionnements et proposer mes idées. Nous sommes un groupe ouvert et nous acceptons les propositions qui viennent de l'extérieur.

Vie associative :

- L'organisme a des outils de communication (production d'un journal, site internet, page facebook, etc.) pour l'équipe, les membres et la communauté.
- L'équipe tient officiellement des activités sociales dans lesquelles il y a parfois des administrateur·trice·s, des membres, la direction (party du temps des fêtes, cabane à sucre, soirée de reconnaissance, etc.).
- Nous privilégions « l'accompagnement et le soutien aux membres » plutôt que le « service-client ».
- Les questions et les commentaires des membres sont les bienvenus au courant de l'année.

#3 : Entretien une vie associative et démocratique

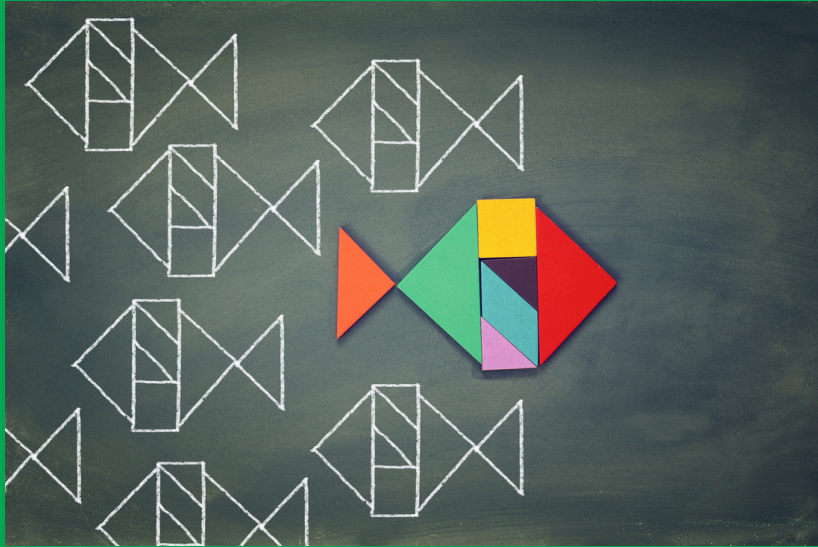


Vie démocratique :

- Mon organisme tient au moins une assemblée générale par année et j'informe les membres du rôle qu'ils et elles peuvent y jouer.
- Le plan d'action y est voté. Il est possible de le modifier lors de cette assemblée.
- Les questions des membres et des administrateur·trice·s sont les bienvenues en assemblée générale.
- Les considérations (appréciations ou griefs) des membres de l'équipe ont un chemin officiel pour parvenir au conseil d'administration (CA) et à l'assemblée générale annuelle (AGA) (représentant·e des employé·e·s au CA, droit de vote à l'AGA, etc.).
- Les décisions prises en réunion d'équipe le sont en respect de l'opinion de la majorité.



#4 Être libre de déterminer sa mission, ses pratiques et ses approches



Notre organisme est unique : il a des spécificités qui le distinguent d'autres organismes, même ceux ayant une mission sociale comparable. Il a développé une expertise et un savoir-faire particulier.

Assurant la direction ou la coordination, je me concentre sur les réels besoins des membres et de l'équipe de travail. Je respecte les priorités fixées par l'organisme et ses membres.

Nos sources de financement et nos partenaires financiers n'exigent en aucun cas de modifier nos méthodes et nos manières de faire. Aucun acteur local ou régional n'a le dernier mot sur notre programmation, nos pratiques, nos approches.

- L'organisme a déterminé sa mission lui-même.
- L'organisme a des pratiques qui correspondent aux besoins des membres qui sont exprimés par ces derniers.
- J'évite de contourner ou d'altérer la mission de l'organisme sous prétexte d'accessibilité à des subventions et d'autres sources de revenus.

#5 Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté

L'organisme pour lequel je travaille, a été créé par des citoyen-ne-s comme moi. Les membres fondateurs se sont saisis d'une problématique vécue dans la communauté. Ils et elles ont alors mis sur pied l'organisme pour répondre aux besoins identifiés et contribuer à résorber le problème.

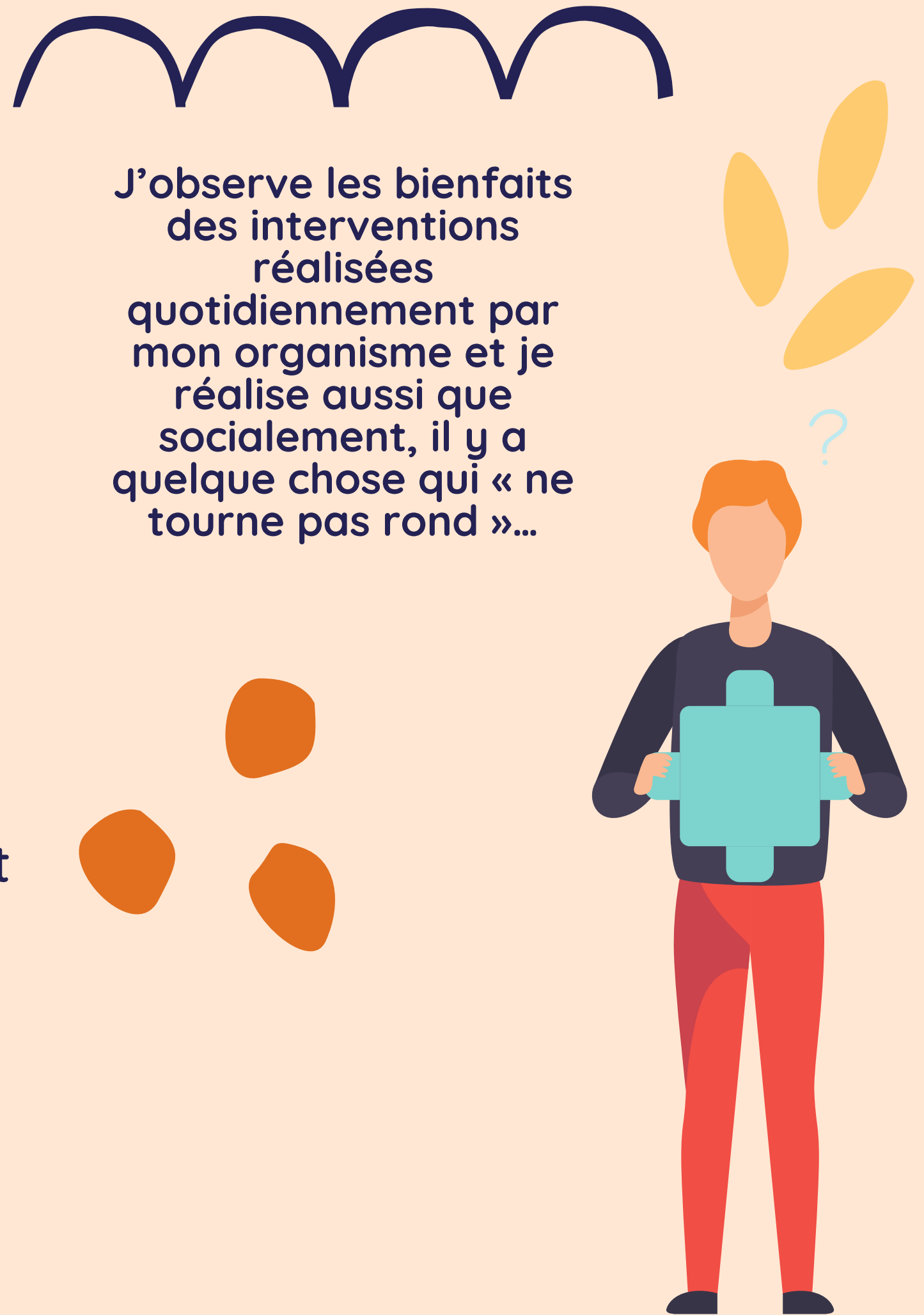
- Les citoyens et citoyennes qui ont fondé l'organisme en ont aussi déterminé sa mission, c'est à dire qu'elle n'a pas été dictée par le réseau public pour répondre à ses besoins.
- Les membres fondateurs se sont investis à titre personnel et non à titre professionnel.
- L'organisme n'est pas issu d'un programme ministériel, d'une intervention politique ou d'une institution publique.



#6 : Avoir une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale

J'ai la volonté de m'adresser aux causes derrière la mission de l'organisme qui s'incarne quotidiennement par nos membres, la communauté, la population, plutôt que de traiter les symptômes. Dans mon organisme, on ne se contente pas de s'occuper des problèmes que les gens nous apportent, mais on veut travailler à ce que la société cesse de favoriser ce genre de situations.

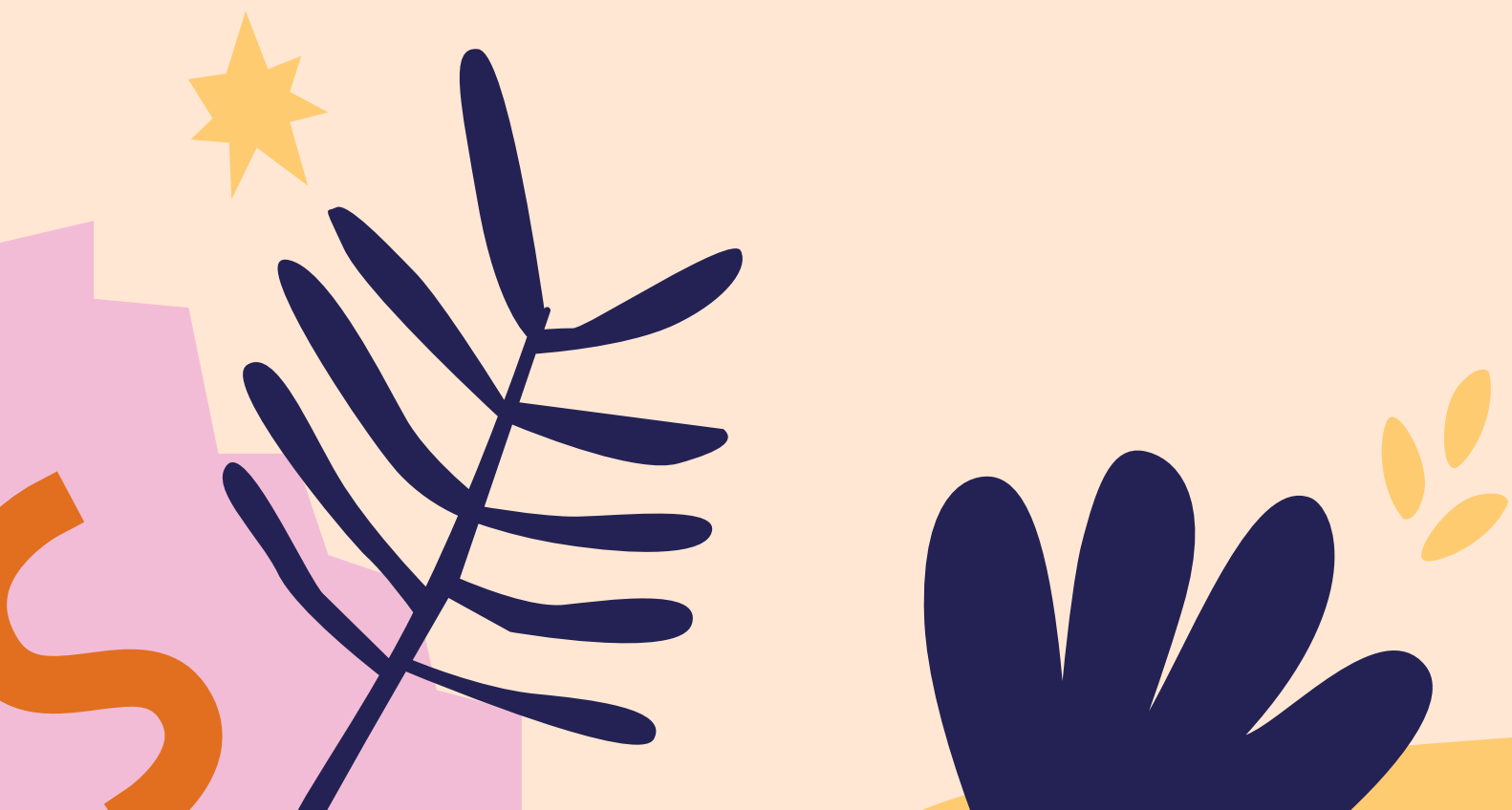
J'observe les bienfaits des interventions réalisées quotidiennement par mon organisme et je réalise aussi que socialement, il y a quelque chose qui « ne tourne pas rond »...



Je me pose fréquemment des questions de ce type :

- Pourquoi ces personnes immigrantes n'arrivent pas à s'intégrer et à être acceptées ?
- Pourquoi ces personnes travaillent-elles à temps plein et sont sous le seuil de la pauvreté ?

- Pourquoi il y a des jeunes qui « traînent » dans les parcs sans adulte significatif dans leur vie?
 - Pourquoi ces personnes âgées sont isolées ?
- Pourquoi autant de jeunes parents sont anxieux?
 - Pourquoi ces personnes ont des troubles alimentaires ?
- Pourquoi autant de personnes ont besoin d'un panier de Noël ?
 - Pourquoi les gens vivant avec cette condition médicale se sentent-ils exclus?



J'arrive à identifier un ou des problèmes sociaux qui font en sorte que la mission de l'organisme a du sens

Exclusion
Violence
Marginalisation

Pauvreté
Perte d'autonomie
etc.

Quel(s) est(sont)-il(s) ?

Avec les membres et l'équipe, nous avons des réflexions qui nous amènent à penser à la situation collective (sociale) plutôt que juste à la situation immédiate de l'organisme.

Il m'arrive de discuter des problèmes sociaux avec l'équipe et les membres.

Quand j'y pense, je suis à la fois fier·e des interventions de mon organisme, de notre implication, mais j'éprouve également de la honte, un malaise, de l'indignation ou un profond désir de résoudre le « problème social » qui vient des questions que je me pose.

Nous travaillons à changer la perception des gens du quartier, de la ville, des autres organismes, des institutions (écoles, établissements, etc.) au sujet des problèmes sociaux qui conduisent les gens vers notre organisme.



Mon organisme tente de créer un « mouvement » pour régler les problèmes sociaux qu'il rencontre quotidiennement.

- Nous tenons ou nous participons à des campagnes de sensibilisation ou de mobilisation.
- Nous rédigeons des lettres ouvertes;
- Nous accordons des entrevues dans les médias
- Nous interpellons les élu·e·s
- Nous organisons des pétitions et des manifestations, etc.
- Bref, nous militons collectivement pour une plus grande justice sociale.

#7 Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité des problématiques abordées

Les membres qui fréquentent mon organisme ou qui utilisent nos services sont d'abord et avant tout des citoyen-ne-s à part entière. Notre approche est chaleureuse et humaniste.

Nous respectons les personnes, non seulement en fonction de leurs besoins mais de leur personnalité respective. Je reconnais les forces et les qualités des gens qui m'entourent peu importe leurs problématiques.



Nos approches visent à tisser un lien de confiance avec la personne plutôt que de rapidement classer et régler son « dossier ».



La personne qui vient pour des services a la possibilité de devenir membre. Elle peut s'impliquer dans l'organisme et l'équipe et moi sommes en mesure de lui expliquer ses options.

Nous travaillons AVEC la personne plutôt que SUR la personne (ou SUR ses problèmes).



Nous travaillons avec la personne sur ce qu'elle identifie comme prioritaire.

Quand je pense à la personne, ce n'est pas simplement une "cliente". Elle a une famille, des ami·e·s, un entourage, des centres d'intérêt, des rêves. Elle a un nom, une vie et fait beaucoup plus que venir chercher un simple service dans l'organisme.



Je sais que les personnes veulent souvent des réponses rapides ou des solutions miracles. Cependant, nos interventions font en sorte que nous aidons la personne à trouver ses propres solutions plutôt que de lui prescrire celles que nous croyons les meilleures pour elle.



8 Être dirigé.e par un CA indépendant du réseau public

Les personnes impliquées au sein du conseil d'administration le sont en leur nom personnel et il s'agit d'une implication citoyenne.



1. Une personne peut travailler dans un centre hospitalier mais elle n'est pas mandatée par celui-ci pour siéger au sein du conseil d'administration.
2. Une personne peut travailler dans une institution bancaire mais elle n'est pas mandatée par celle-ci pour siéger au sein du conseil d'administration.
3. Une personnes peut travailler pour un ministère mais elle n'est pas mandatée par celui-ci pour siéger au sein du conseil d'administration.
4. Une personne peut être élue au conseil municipal mais elle n'est pas mandatée par celui-ci pour siéger au sein du conseil d'administration.
5. Nul au sein du conseil d'administration n'a d'influence en raison de son statut public.



Vous avez des questions

ou des commentaires?



L'équipe du ROC est là pour vous aider, vous soutenir. Nous offrons aussi d'autres outils ou des ateliers pratiques pouvant vous aider à mieux intégrer l'ACA dans votre quotidien.

Contactez-nous: rocestrie@rocestrie.org

OU visitez notre page dédiée à l'ACA sur

notre site web

www.rocestrie.org